

bon voisinage. Je crois que cette politique de bon voisinage devra être suivie par les nations du monde, si nous voulons avoir la paix et une paix durable. Elle est très simple. Les meilleurs voisins, sur la ferme, sont ceux qui nous venaient en aide au besoin. Lorsque le travail pressait, nous échangeions du temps. Ce qu'il nous faut, c'est un échange international de travaux comme celui qui est en vigueur au Canada, dans les centres ruraux, depuis nombre d'années.

Cependant, nos meilleurs voisins étaient également ceux qui ne cherchaient pas à organiser notre propre entreprise, mais se mêlaient de leurs affaires. C'est tout ce que je demande, en ce moment, des nations de l'univers. De nombreuses affaires internationales devront être organisées. Toutefois, en nous appliquant à cette tâche, gardons-nous bien de nous aventurer dans les affaires politiques et économiques internes des autres nations et exigeons que les autres nous traitent de même.

Pour cette raison, j'estime qu'un des meilleurs moyens d'assurer la paix universelle est, pour chaque nation, de respecter le régime politique des autres et de s'abstenir de toute tentative de le renverser. C'est pourquoi je dis que nous ne voulons pas de communisme au Canada. Nous ne permettrons pas qu'il s'installe chez-nous. Mais, d'autre part, dans le monde international, abstenons-nous de toute tentative de nous immiscer dans l'administration d'un autre pays. Nous éprouvons suffisamment de difficulté à conduire notre propre barque. J'indiquerai donc au comité qu'il est dans l'intérêt de la paix universelle d'appliquer le genre rural de politique de bon voisinage. Ce principe doit s'appliquer qu'il s'agisse de l'Union des républiques soviétiques, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada ou de toute autre nation. C'est une politique raisonnable qui ne fera courir aucun danger à qui que ce soit.

Les armées nous ont assurées la victoire et je ne crois pas me tromper en disant qu'elles comptent sur les hommes d'Etat de l'univers pour nous assurer les fruits de leurs succès. C'est à nous d'y voir.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je suis persuadé que chacun des honorables députés qui sont demeurés au poste jusqu'à la dernière heure de la session serait heureux de pouvoir déclarer publiquement ses vues sur les grandes questions internationales. C'est notre droit et c'est un droit qu'il nous est loisible d'exercer si bon nous semble, mais il nous faut faire un choix, et agir dans un sens ou dans l'autre. Si nous voulons passer encore des journées à discuter, nous avons le droit de le faire, mais il me

semble que nous devons décider quelle voie nous allons suivre. Si nous devons nous conformer au programme tracé, je me sentirais coupable d'une injustice d'accaparer une bonne partie du temps du comité pour exprimer mes vues sur les affaires internationales. Il m'a donc semblé que les autres honorables membres du comité devraient envisager la situation du même point de vue, à moins que nous ne décidions de modifier notre programme et de siéger encore plusieurs jours, afin de donner à chacun l'occasion d'exprimer les avis qu'il jugerait susceptibles de contribuer au règlement de la difficile situation internationale qui règne en ce moment. Quelle que puisse être la décision du comité à cet égard, je suis prêt à m'y conformer. Si ceux d'entre eux qui sont demeurés au poste tiennent à différer de quelques jours encore la fin de nos délibérations, je suis tout à fait disposé à réclamer ma part du temps de parole, mais si nous voulons adhérer à notre programme, je ne crois pas devoir en dire plus long.

M. MacINNIS: Monsieur le président, j'abonde dans le sens du secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures. Il faut bien nous décider, et au plus tôt, si nous allons proroger la Chambre aujourd'hui ou si nous allons prolonger nos séances jusqu'à la semaine prochaine. C'est un point que je n'ai pas manqué de mentionner hier dans notre débat sur le prêt à Radio-Canada. Je me vois contraint de partager l'avis de l'honorable député de Peel qui déplorait que nous nous trouvions en pareille posture.

Je crois me rappeler que, dès les débuts de la session, le premier ministre nous faisait observer qu'il n'y avait guère un article du programme qui ne retentît de quelque façon sur nos relations avec les autres pays. Il soulignait en somme la grande importance des affaires internationales. Quant aux crédits dont nous sommes saisis, ils forment classe à part. Ils ont été minutieusement étudiés par le comité des affaires extérieures. A moins donc que nous n'options pour le second terme de l'alternative que nous présentait tout à l'heure le ministre et que nous ne continuions nos débats pendant plusieurs jours, je ne crois pas devoir en l'occurrence poursuivre la discussion.

J'en aurais encore long à dire mais je rappellerai en terminant cet espoir formulé par l'honorable député de Peel, que le Canada soit un jour le cœur même de l'Empire britannique. Voilà, sans contredit, un désir louable. Mais en l'analysant, mon honorable ami y découvrira la source des épreuves et des afflictions internationales dont le monde a souffert pendant si longtemps. Je veux dire le nationalisme. Peu m'importe que le Canada

[M. Graydon.]